

Avis de constitution

SOCIETE « AGM SECURITE » en abrégé « AGMS »

Siège BINGERVILLE JULES VERNE, Lot 8, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 12/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGM SECURITE » en abrégé «
AGMS »

Objet : Activité principale :

- GARDIENNAGE

Activité secondaire :

- ASSISTANCE

- PROTECTION

- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE JULES VERNE, Lot 8, Ilot 2

Dirigeant(s) M YAO KOUASSI ACHILLE KOUAME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00467 du 01/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05593/GTCA/RC/2024 du 01/02/2024

